



TARIFS 2020/2021
Formations Initiales :
BTSA ACSE
BTSA TC

FORMATIONS INITIALES – BTSA ACSE—BTSA TC	
Frais de scolarité	
Montant de la scolarité	1 788,00 €
Forfait visites/sorties pédagogiques	-
Hébergement – Restauration	
Pension complète	2 122,00 €
Demi-pension	670,00 €
Cotisation d'Adhésion Obligatoire en sus des frais de scolarité et d'hébergement/restauration :	
A l'Association INEOPOLE MFR Midi-Pyrénées (dont 2 € seront reversés à la fondation des MFR dans le Monde) + Abonnement au « Lien des Familles)	30,00 €
A l'Associations Sportive, Socio-Educative et Culturelle Assec)	10,00 €
Total Annuel (cotisations incluses)	
Pension complète	3 950,00 €
Demi-Pensionnaire	2 498,00 €
Externe	1 828,00 €

Sous réserve de modifications

Modalités de paiement

Au dépôt du dossier, règlement par chèque à l'ordre d'Ineopole Formation MFR Midi-Pyrénées:

- Un chèque de 28 € pour frais d'étude et de gestion du dossier ⇒ encaissé lors du dépôt de votre dossier.
- Un chèque correspondant à 10% des frais de scolarité, de restauration et/ou d'hébergement et incluant les cotisations obligatoires ⇒ encaissé le jour de la rentrée.

1ère option : paiement en 3 échéances :

3 versements : en octobre, janvier et avril

2ème option : paiement en 9 échéances :

Mise en place de prélèvements bancaires sur votre compte pendant 9 mois. Soit d'Octobre à Juin.

Possibilités d'aides financières

Bourses Nationales Formations Scolaires BTSA

Les bourses nationales sont accordées par l'Etat aux familles qui ne peuvent pas assurer seules les frais de scolarité de leurs enfants. Les critères sont identiques pour tout le territoire national.

La demande de bourse se fait par l'étudiant uniquement sur internet sur le site : www.messervices.etudiant.gouv.fr

Fonds Social MFR Midi-Pyrénées Ineopole

L'association administre des fonds abondés par des dons et des actions à l'initiative des classes. Des aides exceptionnelles peuvent être attribuées par la commission de la MFR sous condition et étude d'un dossier.

Conseil Régional Formations scolaires BAC-BTS

Le Conseil Régional Occitanie propose des aides pour les niveaux BAC et BTS. (sous réserve)

<https://www.laregion.fr/La-Carte-Jeune-Region-c-est-quoi-35189>

- ⇒ Etablissement privé d'enseignement secondaire et supérieur
- ⇒ Formations sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture
- ⇒ Etablissement habilité à recevoir la taxe d'apprentissage pour la modernisation des équipements